



L'ADIL informe gratuitement les propriétaires bailleurs, les propriétaires occupants, les locataires et les accédants à la propriété, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement : location, accession à la propriété (domaines juridiques et financiers), fiscalité immobilière, amélioration de l'habitat (subventions...), copropriété, urbanisme, etc...



BVAD accompagne à domicile, dans les gestes de la vie quotidienne ; met à disposition des professionnels pour aider à accomplir : entretien de la maison, aide aux repas, déplacements, toilette, aide relationnelle et sociale.



L'Assurance Maladie est l'assureur obligatoire de 4 français sur 5 pour les risques maladie, maternité, invalidité et décès. Elle gère les risques accidents du travail et maladies professionnelles, rembourse consultations, médicaments, analyses biologiques, examens et séjours hospitaliers ; elle verse les "indemnités journalières".



La CAF de l'Allier verse les prestations familiales et les aides au logement aux personnes, le revenu minimum d'insertion et le revenu minimum d'activité, des aides complémentaires aux familles en situation difficile et facilite la vie des familles.



La Carsat Auvergne - service Retraite : travaille au quotidien à la préparation de la retraite et à l'amélioration de la vie à la retraite au conseil aux entreprises ; à l'aide aux assurés en difficulté ; à la qualité du système de soins.

Le service Social de la Carsat : aide les personnes en difficulté (santé, perte d'autonomie) : accès aux soins pour les personnes en situation précaire, prévention et traitement de la perte d'autonomie des personnes malades, handicapées ou âgées.



La Cellule Habitat Energie du Conseil Départemental de l'Allier : le CD03 s'est engagé dans un programme d'amélioration de l'habitat et offre aux ménages des solutions adaptées et individualisées en mobilisant des spécialistes.



Le CICAS : Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés - Agirc Arrco et Ircantec - sur la retraite complémentaire, privés ou auxiliaires de la fonction publique.



Le CIDFF : est un relais de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. (Accès au droit, lutte contre les violences faites aux femmes, emploi, vie familiale et parentalité, santé, éducation et citoyenneté)



La Mission Locale Espace de Vichy : accompagne les jeunes (16-25 ans) dans toutes les étapes de leur vie professionnelle : aide à la recherche d'orientation, construction du projet professionnel, mise en relation des entreprises avec les jeunes, accompagnement social.



La MSA Auvergne : organisme de protection sociale des salariés et exploitants du secteur agricole en France. La MSA couvre les risques suivants : maladie-maternité, retraite, accident du travail, famille. Elle verse les prestations familiales, au même titre que la CAF, pour la population agricole.



Le Pôle emploi, ses missions : - inscriptions, versement des allocations, accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches jusqu'à leur placement - prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises - aide aux entreprises dans leurs recrutements.

Autres partenaires :  
Averpalm - Greta Bassin Dore Allier - Point Info Famille  
UDAF Moulins - FNATH - CER France Allier -

### Contact

**MSAP du Pays de Lapalisse**  
Bd de l'Hôtel de Ville à Lapalisse  
Tél : 04 70 99 76 17  
Email : [rsp@cc-paysdelapalisse.fr](mailto:rsp@cc-paysdelapalisse.fr)  
Site : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr>

### Localisation



### Pour vous faciliter l'accès aux services

- Accueil polyvalent
- Outil informatique
- Espace mutualisé



**Maison  
de services  
au public**

## Pays de Lapalisse



### Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi 8h à 12h/ 13h30 à 17h30

jeudi 8h à 12h30 / 13h30 à 17h30

vendredi 8h à 12h30/ 13h30 à 16h30



> 04 70 99 76 17  
> [rsp@cc-paysdelapalisse.fr](mailto:rsp@cc-paysdelapalisse.fr)

## Service d'accueil

L'agent d'accueil vous informe, vous oriente dans vos démarches administratives. Il vous accompagne dans l'appropriation des services numériques (démarches dématérialisées) :

- accompagnement vers l'emploi
- aide aux démarches de la vie quotidienne
- mise à disposition gratuite : espace documentaire et poste informatique avec accès internet, scanner.

## Partenaires, des permanences de proximité

Espace mutualisé, la Maison de services au public (MSAP) du Pays de Lapalisse propose une quinzaine de permanences régulières grâce à un partenariat actif avec les différentes institutions.

## Location

Le bâtiment et ses équipements sont également mis à disposition des organismes non partenaires sous réserve de leur disponibilité :

- 2 bureaux de 14 à 16 m<sup>2</sup>,
- 1 salle de réunion de 60 m<sup>2</sup>, avec vidéoprojecteur, accès téléphone, wifi, photocopieur.

## Planning des permanences

**Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**  
. chaque **jeudi** de 9h à 12h - **sauf le 4<sup>ème</sup> jeudi** (sans rendez-vous)  
> 04 70 98 18 45

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**  
. **3<sup>ème</sup> jeudi** de 9h à 12h (sans rendez-vous)  
> 04 70 20 11 00

**Bien Vivre à Domicile (BVAD)**  
. **4<sup>ème</sup> vendredi** de 9h à 12h (sans rendez-vous)  
> 04 70 46 96 76

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**  
. **chaque mardi et jeudi** de 10h à 12h et de 14h à 16h30 (en visio), le vendredi sur rendez-vous. > 3646

**Carsat Auvergne - service Retraite**  
. **3<sup>ème</sup> vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (sur rendez-vous)  
> 3960

**Carsat Auvergne - service Social**  
. **3<sup>ème</sup> jeudi** de 9h à 12h (sur rendez-vous)  
> 04 73 42 70 99

**Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**  
. **4<sup>ème</sup> jeudi** de 8h30 à 12h/13h30 à 16h  
> 04 70 35 10 69

**Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés (CICAS)**  
**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi** 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 (sur rendez-vous)  
> 0 820 200 189

**Antenne locale Conseil Départemental de l'Allier (info séniors)**  
. **2<sup>ème</sup> vendredi** de 14h à 16h30 (sur rendez-vous)  
> 04 70 34 15 50

**Conseil Départemental de l'Allier - Cellule Habitat énergie**  
. **2<sup>ème</sup> jeudi** de 10h à 12h (sans rendez-vous)  
> 04 70 34 41 84

**Mission Locale Espace Jeunes de Vichy**  
. **chaque mardi** de 13h30 à 17h (sur rendez-vous)  
> 04 70 30 15 30

**Mutualité Sociale Agricole (MSA) Auvergne**  
. permanence visio ou entretien, **uniquement sur rendez-vous**  
> 04 71 646 646  
> [msa-auvergne.fr](http://msa-auvergne.fr)

**Pôle Emploi - Accompagnement global**  
. **1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mardi** 9h-12h/ 13h30-16h30 (sur convocation)  
> 3949

**SPIP de l'Allier (insertion et probation)**  
. **3<sup>ème</sup> mardi**, sur convocation  
> 04 70 35 17 20

**Averpalm (accueil familial)**  
. réunion ponctuelle  
> 04 70 90 90 00

**Médecine du Travail MSA**  
. une journée par mois, sur convocation

**Médecine professionnelle et préventive Centre de Gestion**  
. un mardi par mois, sur convocation

**Centre Médico-Psychologique sujet âgé**  
. **4<sup>ème</sup> mardi** 14h-17h (sur rendez-vous)  
> 04 70 31 88 39

**En dehors des horaires d'ouverture de la MSAP :**

**Chambre d'Agriculture de l'Allier Antenne Lapalisse**  
**Siège à l'étage de la MSAP (du lundi au vendredi)**  
> 04 70 99 79 50

**Centre Médico-Psychologique enfant-ado**  
. **chaque mercredi** (sur rendez-vous)  
> 04 70 59 98 08

**Centre Médico-Psychologique adulte**  
. **chaque lundi** (sur rendez-vous)  
> 04 70 31 88 39

**MAISON  
DE  
SERVICES  
AU  
PUBLIC**

